

Madame, Monsieur,

L'accès aux salles de la Maison des Associations d'Aramon, pour Temps Danse Aramon, est possible grâce à la validation par la Mairie du protocole que nous avons présenté après avoir contacté les professeurs et pris connaissance du protocole de la FFD (Fédération Française de Danse).

Il s'applique dès lors que l'on participe à une activité de Temps Danse.

Le début des cours à Fournès est suspendu à la décision de la Mairie auprès de laquelle nous avons déposé les documents demandés en temps et en heure (protocole...).

## Protocole sanitaire

- Les sanitaires et les vestiaires sont fermés (négociation en cours avec la Mairie d'Aramon pour l'ouverture des sanitaires), prendre les dispositions nécessaires surtout pour les enfants,
- Nettoyage des mains obligatoire en entrant dans le bâtiment, puis en entrant dans la salle (gel mis à disposition),
- Les parents/accompagnants attendent les enfants sur le palier de l'étage où a lieu l'activité,
- L'entrée dans les salles se fait par la porte du fond du couloir, cet espace est aussi un lieu d'attente avant d'entrer en cours (affichage),
- La sortie se fait par l'autre porte,
- Les élèves arrivent avec un sac qu'ils gardent dans la salle de cours (bouteille d'eau ou gourde, serviette...), qu'ils rangent à l'endroit défini par le professeur,
- Les élèves doivent changer de chaussures pour pratiquer l'activité (sols techniques fragiles),
- Le port du masque est obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans circulant dans les locaux,
- Les enfants sont accueillis par le professeur (qui porte un masque) sur le palier, le retour se fait au même endroit,
- Dans les cours, si la distanciation physique selon les règles de la FFD peut être respectée, le port du masque n'est pas obligatoire. Dans le cas des danses en couple, le masque est obligatoire sauf pour les couples dans la vie, ou partenaires de danse, qui ne souhaitent pas changer de partenaire pendant le cours.
- Dans la mesure du possible, portes et fenêtres sont ouvertes pendant les cours et au minimum après chaque cours.
- Une désinfection systématique des matériels communs sera réalisée après chaque cours,
- Les professeurs sont susceptibles de prendre la température des élèves,
- **En cas de doute sur la santé de votre enfant (fièvre, perte de goût, maux de ventre...) merci de ne pas l'amener en cours et d'alerter l'école de danse.**

Nous sommes conscients des contraintes liées à ce protocole, mais nous espérons vous voir nombreux à reprendre une vie associative. Le respect des gestes barrières est un gage de sûreté pour nous tous.

Le Bureau de Temps Danse